

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 07/07/2010 - 15:01

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Port autonome de Paris

Correspondant : M. Hervé Martel, Directeur Général, 2 quai de Grenelle, 75732 Paris Cedex 15, tél. : 01 40 58 29 99, adresse internet du profil acheteur : <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- activités portuaires

Objet du marché : Plateforme multimodale fluviale de Bruyères sur Oise - Parcelle du Jacloret - Construction d'un réseau d'assainissement d'eaux pluviales

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45232410
- Objets complémentaires : 39350000

Lieu d'exécution des travaux : Plateforme multimodale fluviale de Bruyères sur Oise - Parcelle du Jacloret, 95820 Bruyères sur Oise

Code NUTS : FR10

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Descriptions concernant les achats complémentaires : Le Port autonome de Paris se réserve le droit de conclure des avenants en cours d'exécution du marché, des marchés complémentaires à l'issue du marché en application de l'article 35.II.5 du code des marchés publics, ou des marchés similaires en application de l'article 35.II.6 du code des marchés publics.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 5 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 01 septembre 2010

Cautionnement et garanties exigés : Le marché prévoit une retenue de garantie, laquelle peut être remplacée par une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement des prestations est assuré par le budget du Port autonome de Paris. Les paiements des prestations seront réalisés par le Port autonome de Paris sous forme d'acomptes mensuels selon l'avancement des prestations. Paiement à 30 jours par virement selon les règles de la comptabilité publique, dans les conditions prévues au décret n° 2002-232 du 21 février 2002 à compter de la date de réception de la facture.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Conformément à l'article 51 du code des marchés publics et dans le respect des règles relatives à la concurrence, les offres pourront être présentées librement par des entreprises individuelles ou par des groupements. Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement solidaire. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

• Situation juridique - références requises : Les candidats devront faire état des références professionnelles suivantes :

- Exécution de chantiers de terrassement ;
- Exécution de chantiers pour la pose de conduite d'eaux pluviales (> 5 km / an) ;
- Exécution de chantiers de génie civil d'ouvrages hydrauliques ;
- Exécution de chantiers de techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales ;
- Exécution de chantier de génie végétale, d'un montant > 500 000 euros /an.

• Capacité économique et financière - références requises : La liste des candidatures recevables sera établie en tenant comptes des garanties et capacités économiques et financières en rapport avec l'objet du marché.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : La liste des candidatures recevables sera établie en tenant compte des capacités techniques et des références en rapport avec l'objet du marché.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : Qualifications FNTF suivantes : 5162 ; 5153 ; 7522 ; 754 ; 7521 ; 166.

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail.
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (50 %)
- Valeur technique évaluée à partir du mémoire justificatif (50 %)
- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 02 août 2010 à 14 h 30

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : APBS-Réseau assainissement

Renseignements complémentaires : Les candidats devront obligatoirement faire une proposition pour les options suivantes :

En complément des prix de la série 302 prévus au marché, fourniture et pose de regards tels que définis sur plans et bordereau des prix, pour les séries de prix :

- 302-3/ Rg_NOU03
- 302-4/ Rg_BCO01
- 302-5/ Rg_BCO02
- 302-6/ Rg_BCO03
- 302-8/ Rg_BCO05

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les 4 candidats ayant présenté la

meilleure offre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07 juillet 2010

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : M. Jean Pichon ou Eric Fuchs , Port Autonome de Paris - Agence Portuaire des Boucles de la Seine, 23 Ile de la Loge, 78380 Bougival, tél. : 01 39 18 81 85

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Port Autonome de Paris - Bureau des marchés, 2 quai de Grenelle, 75732 Paris cedex 15, adresse internet : <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

"Offre pour : Plateforme multimodale fluviale de Bruyères sur Oise - Parcelle du Jacloret
Construction du réseau d'assainissement des eaux pluviales - NE PAS OUVRIR"

Informations complémentaires :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75781 Paris cedex 04, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75781 Paris cedex 04, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **359430**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Le Moniteur (Hebdomadaire Presse) Publication intégrale

Rubrique : Travaux publics

Département : 75 - Paris

Rappel 1: 95 - Val-d'Oise

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Port autonome de Paris

Port autonome de Paris 2 quai de Grenelle

75732 - Paris Cedex 15

Adresse d'expédition :

-